

Image not found or type unknown



Dettes bancaires du conjoint

Par **islem**, le **12/01/2008** à **19:52**

je suis separee de fait, je vis seule avec mon fils de 3 ans, mon mari est parti et vis a l'etranger, je suis au rmi , je viens d'apprendre qu'il a deux comptes en banque qu'il n'a pas cloture et qu'il est en decouvert d'environ 5000 euros pour les 2 comptes, est ce que je suis obligée de payer ses dettes vu que nous sommes sur le regime de la communaute des biens et qu'à l'époque de ses decouverts nous etions au rmi ?